

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS DE MAINSTAY MEDICAL INTERNATIONAL PLC

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Éléments », qui sont présentés dans les sections A – E (A.1 – E.7).

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments requis devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeur mobilière et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeur mobilière et du type d'émetteur. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « sans objet ».

Section A - Introduction et avertissements

A.1 Introduction et avertissements aux investisseurs potentiels :

CE RÉSUMÉ DOIT ÊTRE LU COMME UNE INTRODUCTION AU PROSPECTUS. TOUTE DÉCISION D'INVESTIR DANS LES ACTIONS ORDINAIRES DOIT ÊTRE FONDÉE SUR UN EXAMEN EXHAUSTIF DU PROSPECTUS PAR L'INVESTISSEUR, Y COMPRIS EN PARTICULIER LES FACTEURS DE RISQUE.

Lorsqu'une action concernant les informations contenues dans ce Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des états membres de l'Union Européenne, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

Les personnes qui ont présenté le résumé n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus, ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant aux investisseurs de décider ou non d'investir dans ces titres financiers.

A.2 Autorisation de l'émetteur relative à l'utilisation du prospectus pour la revente ultérieure des valeurs mobilières ou le placement final de ces valeurs mobilières par des intermédiaires :

Sans objet. La Société ne fait appel à aucun intermédiaire financier pour la revente ou le placement final des valeurs mobilières exigeant un prospectus après la publication de ce document.

Section B – Émetteur

B.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur :

Mainstay Medical International plc.

B.2 Siège social / forme juridique / droit applicable / pays d'établissement :

La Société est immatriculée en Irlande sous le numéro d'enregistrement 539688 en tant que société anonyme (*public limited company*) régie par les Lois Irlandaises sur les Sociétés (*Irish Companies Acts*) et domiciliée en Irlande. Le siège social de la Société est situé à Clonmel House, Forster Way, Swords, Co. Dublin.

B.3 Nature des opérations, produits et principaux marchés :

La Société a été constituée et enregistrée en Irlande le 17 février 2014 sous la forme d'une *public limited company* et est devenue la société holding de tête du Groupe le 3 avril 2014, conformément à la Réorganisation d'Entreprise de 2014. La Société, Mainstay Medical Limited (« **MML** »), sa filiale américaine MML US Inc. (« **MMLUS** ») et la filiale australienne Mainstay Medical (Australie) Pty.

Limited (« **MMA** ») forment le « **Groupe** ». La première holding du Groupe, Mainstay Medical Inc. (« **MMI** »), a été fondée en 2008 pour développer des thérapies innovantes de neurostimulation destinées aux personnes souffrant de Lombalgie Chronique invalidante, qui constitue l'objectif du Groupe. MMI a cessé d'appartenir au Groupe et MML est devenue la holding du Groupe en septembre 2012. Le Groupe a depuis établi son siège social à Dublin, en Irlande et possède des filiales aux États-Unis et en Australie.

L'effectif du Groupe est constitué de scientifiques, d'ingénieurs, d'experts cliniques, de scientifiques externes et de cliniciens ayant une longue expérience dans l'élaboration et la commercialisation de technologies portant sur des besoins cliniques non satisfaits.

Le Groupe se concentre sur le développement de ReActiv8, un dispositif médical actif implantable (AIMD) conçu pour traiter les personnes souffrant de lombalgie Chronique. En général, la Lombalgie Chronique est définie comme un type de Lombalgie dans laquelle la douleur persiste au-delà de trois mois. La Lombalgie est l'une des principales causes de la limitation d'activité et de l'absentéisme professionnel dans la plupart des pays développés. Elle constitue un lourd fardeau économique pour les individus, les familles, les communautés, l'industrie et les gouvernements. Selon une étude publiée (Hall et al, 2008), la Société estime que dans environ 7 % des cas de Lombalgie, la douleur persiste au-delà de trois mois. Ces personnes font par conséquent partie du marché des personnes souffrant de Lombalgie Chronique que vise la Société.

Le Groupe a achevé la phase de conception de ReActiv8 et se concentre maintenant sur son développement clinique, son approbation réglementaire et sa commercialisation. Le Groupe a défini les étapes qui devraient être franchies par ReActiv8, depuis le développement du produit jusqu'à la réalisation d'un chiffre d'affaires et de bénéfices, en quatre étapes clés :

1. Obtenir les approbations réglementaires permettant l'accès au marché ;
2. Exploiter autant que possible les mécanismes de remboursement existants et étendre leur couverture ;
3. Favoriser l'adoption de ReActiv8 dans les pratiques médicales courantes ; et
4. Promouvoir la prise de conscience par le public.

Un dispositif médical ne peut être mis sur le marché et vendu qu'à compter et sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires qui conditionnent sa commercialisation. Le prix d'un dispositif médical est établi par la société qui le vend. Cependant, en pratique des accords doivent être trouvés pour que le paiement soit effectué par le payeur. Le terme « payeur » désigne l'organisme qui est le payeur ultime de la thérapie médicale visée. Selon le pays, un « payeur » peut être un service national de santé, une société d'assurance sociale ou d'assurance privée, ou encore un individu.

Dans la plupart des pays, une série de codes est utilisée pour classer les diagnostics et les procédures cliniques et un montant de remboursement est associé à chacun de ces codes. Le montant du remboursement doit définir le montant payé par le payeur à l'hôpital ou au prestataire de soins de santé pour une procédure clinique et comprend tous les coûts associés à cette procédure (tels que les coûts des soins médicaux, les consommables, les coûts liés, le cas échéant, aux salles d'opération, et les coûts d'un dispositif s'il est utilisé dans la procédure).

La Société estime qu'à compter de l'attribution du Marquage CE et sous réserve de son obtention, les codes de remboursement actuels de certains marchés cibles pourront être immédiatement utilisés pour permettre aux hôpitaux et cliniques d'obtenir un remboursement total ou partiel des procédures utilisant ReActiv8. Dans les pays où les codes n'ont pas encore été mis en place ou ceux dans lesquels la couverture des codes disponibles est insuffisante pour obtenir des niveaux de remboursement acceptables, le Groupe travaillera avec les parties concernées (tels que les prestataires de soins médicaux et les médecins) pour encourager l'adoption de codes et de niveaux de remboursement adaptés. Les taux de remboursement plus élevés permettent d'établir des prix de vente négociés plus élevés. Il est à noter que l'obtention de codes de remboursement adaptés peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années selon le pays considéré.

La Société prévoit d'avoir recours à une force de vente directe lors des premières phases de la commercialisation afin de mieux contrôler et optimiser la sélection des sites où seront dispensés les soins, de se concentrer sur les réseaux de référencement, de gérer les résultats cliniques et l'expérience de l'utilisateur, et de conserver en interne le savoir développé à cette occasion. La Société entend pour

commencer cibler certains marchés qu'elle a identifiés comme étant les plus importants. La Société détermine l'importance d'un marché en fonction de la taille du marché potentiel ou du nombre de personnes qui le compose et de la prise en charge du remboursement par les systèmes de remboursement des soins médicaux administrés par les gouvernements et d'autres payeurs telles que les compagnies d'assurance.

La date d'entrée sur le marché dépendra principalement de l'obtention des approbations réglementaires requises pour ces marchés. Sous réserve et à compter de l'obtention du Marquage CE, la Société prévoit de se concentrer dans un premier temps sur des marchés européens-clés en Europe estimés par le Groupe comme les plus importants, tels l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Autriche, la Suisse et le Bénélux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). La Société visera ensuite les marchés à l'extérieur de l'Union européenne de pays stratégiquement importants comme l'Australie.

Les États-Unis représentent un marché stratégique et clé pour le Groupe. L'entrée sur le marché américain sera conditionnée par l'attribution d'un PMA et la Société anticipe qu'elle devrait intervenir après celle des marchés européens-clés et des marchés extracommunautaires stratégiquement importants, étant entendu que la pénétration du marché américain est susceptible de prendre bien plus de temps (potentiellement plusieurs années) que celle d'autres marchés.

A ce jour, le Groupe a levé plus de 26 millions de dollars américains dans le cadre de financements de capital risque pour financer le développement de ReActiv8 et procéder aux essais cliniques. Le Groupe n'a pas encore généré de chiffre d'affaires.

B.4a Tendances récentes :

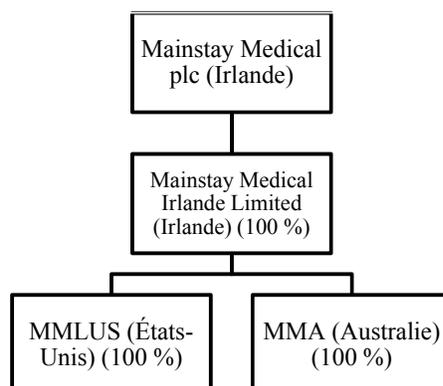
Depuis le 31 décembre 2013, date de préparation des derniers états financiers audités du Groupe, le Groupe a poursuivi son exploitation conformément aux prévisions du Conseil d'Administration. Depuis le 31 décembre 2013 le Groupe a considérablement développé ses activités et lancé en mars 2014 le recrutement pour l'essai clinique de ReActiv8 en vue de l'obtention du Marquage CE. Considérant les résultats obtenus au cours de l'exercice jusqu'à ce jour, le Conseil d'Administration demeure confiant sur les perspectives pour l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

B.5 Structure du Groupe :

Le Groupe a procédé à une réorganisation de sa structure juridique (la « **Réorganisation d'Entreprise de 2014** ») suite à laquelle Mainstay Medical International plc a été constituée le 17 février afin de devenir la société mère du Groupe, avec effet le 3 avril 2014. Suite à la Réorganisation d'Entreprise de 2014, MML est devenue une filiale d'exploitation détenue intégralement par la Société.

Le Groupe a son siège social à Dublin, Irlande, et détient des filiales aux États-Unis (MMLUS) et en Australie (MMA). MMLUS fournit au Groupe des services de recherche et développement et gère la chaîne logistique du Groupe. En mai 2013, MMA a été créée principalement pour superviser les essais cliniques de ReActiv8 en Australie.

Structure organisationnelle du Groupe (à la date de ce Prospectus) :



B.6 Principaux actionnaires :

Au 7 avril 2014, sur la base de l'information dont dispose la Société, les personnes détenant trois pour cent ou plus du capital social émis de la Société sont les suivantes :

<i>Actionnaires</i>	<i>Détention au 7 avril 2014</i>		<i>Détention après Offre de Base et avant exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation ⁽²⁾⁽³⁾</i>	
	<i>Nombre d'actions (1)</i>	<i>Part du capital social émis existant</i>	<i>Nombre d'Actions Ordinaires</i>	<i>Part du capital social émis</i>
Sofinnova Capital VI FCPR	1 556 999	45,7 %	1 753 946	41,2%
Fountain Healthcare Partners Fund 1, L.P.	496 403	14,6 %	559 194	13,1%
Dr Dan Sachs	515 000	15,1 %	515 000	12,1%
Capricorn Health-Tech Fund NV	227 358	6,7 %	256 117	6,0%
Medtronic, Inc.	200 931	5,9 %	231 782	5,4%
SeventurePartners Managed Funds	170 915	5,0 %	191 991	4,5%
<i>Actionnaires</i>	<i>Détention après Offre de base et exercice de la Clause d'Extension et avant exercice de l'Option de Surallocation ⁽²⁾⁽³⁾</i>		<i>Détention après Offre de base et exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation ⁽²⁾⁽³⁾</i>	
	<i>Nombre d'Actions Ordinaires</i>	<i>Part du capital social émis</i>	<i>Nombre d'Actions Ordinaires</i>	<i>Part du capital social émis élargi</i>
Sofinnova Capital VI FCPR	1 753 946	40,0%	1 753 946	38,7%
Fountain Healthcare Partners Fund 1, L.P.	559 194	12,8%	559 194	12,3%
Dan Sachs	515 000	11,7%	515 000	11,4%
Capricorn Health-Tech Fund NV	256 117	5,8%	256 117	5,7%
Medtronic, Inc.	231 782	5,3%	231 782	5,1%
Seventure Partners Managed Funds	191 991	4,4%	191 941	4,2%

- (1) Au 7 avril 2014, les actionnaires mentionnés ci-dessus détiennent différentes catégories d'actions. L'ensemble des actions existantes de la Société seront converties en Actions Ordinaires sur une base de une pour une immédiatement avant l'Admission sur l'ESM et l'admission aux négociations sur Euronext Paris.
- (2) En supposant l'émission de 851.175 nouvelles Actions Ordinaires, sur la base du point médian de la Fourchette de Prix indicative.
- (3) En prenant en compte la souscription en totalité, pour un montant total de 8 millions d'euros, par Sofinnova Capital VI FCPR, Fountain Healthcare Partners Fund 1, L.P., Capricorn Health-Tech Fund NV, Medtronic, Inc and Seventure Partners Managed Funds aux termes de leurs engagements souscription et de conservation respectifs correspondant à 340.424 Actions Ordinaires nouvelles sur la base du point médian de la Fourchette de Prix

Au 7 avril 2014, la Société n'a pas connaissance de personnes exerçant, directement ou indirectement, seules ou avec d'autres, un contrôle sur la Société et n'a pas non plus connaissance d'accords dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle. Toutes les Actions Ordinaires possèdent les mêmes droits de vote.

B.7 Données financières historiques importantes sélectionnées :

Les tableaux ci-dessous, qui ont été extraits de la Partie 12 « *Informations financières historiques* » sans ajustement significatif présentent les principales informations financières du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

Informations relatives au compte de résultat consolidé et aux autres éléments du résultat global du Groupe

(en milliers de dollars US)	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	-	-	-

Charges opérationnelles	-8 396	-5 295	-2 911
Résultat des activités opérationnelles	<u>-8 396</u>	<u>-5 295</u>	<u>-2 911</u>
Produits financiers	821	319	9
Charges financières	<u>-2 711</u>	<u>-937</u>	<u>-339</u>
Résultat financier net	<u>-1 890</u>	<u>-618</u>	<u>-330</u>
Résultat avant impôts	-10 286	-5 913	-3 241
Charge d'impôts sur le résultat	<u>-32</u>	<u>30</u>	<u>-</u>
Résultat net et autres éléments du résultat global	<u>-10 318</u>	<u>-5 883</u>	<u>-3 241</u>

Etat de la situation financière du Groupe

(en milliers de dollars US)	Exercices clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	<u>68</u>	<u>66</u>	<u>32</u>
Actifs courants			
Charges constatées d'avance et autres créances	385	187	41
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>9 590</u>	<u>17 370</u>	<u>4 364</u>
Total des actifs courants	9 975	17 557	4 405
Total des actifs	<u>10 043</u>	<u>17 623</u>	<u>4 437</u>
Capitaux propres			
Capital social	1	1	2
Prime d'émission	250	250	-
Réserve liée aux paiements fondés sur des actions	534	104	96
Réserve liée à la réorganisation	-9 609	-9 609	-
Résultats non distribués	<u>-13 146</u>	<u>-2 828</u>	<u>-5 901</u>
Total des capitaux propres	<u>-21 970</u>	<u>-12 082</u>	<u>-5 803</u>
Passifs non courants			
Actions préférentielles	24 965	22 235	5 136
Instruments financiers dérivés	4 622	5 393	2 730
Impôt différé	96	-	-
Emprunts et dettes financières	<u>-</u>	<u>800</u>	<u>1 579</u>
Total des passifs non courants	29 683	28 428	9 445

Passif courants			
Emprunts et dettes financières	785	768	367
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 545	509	428
Total des passifs courants	2 330	1 277	795
Total des passifs	32 013	29 705	10 240
Total des capitaux propres et des passifs	10 043	17 623	4 437

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars US)	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Flux de trésorerie des activités d'exploitation			
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires	-10 318	-5 883	-3 241
Ajustements sans impact sur la trésorerie			
Amortissement et dépréciation	23	9	4
Résultat financier net	1 890	618	330
Coût des paiements fondés sur des actions	430	8	20
Résultat de cession d'immobilisations corporelles	-	-	2
Variations du besoin en fonds de roulement			
Charges constatées d'avance et autres créances	-198	-146	-24
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 148	18	320
Intérêts payés	-83	-213	-5
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-7 108	-5 589	-2 594
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Produits de cession d'immobilisations corporelles	-	-	5
Acquisition d'immobilisations corporelles	-25	-43	-31
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-25	-43	-26
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produits nets de l'émission d'actions préférentielles	153	19 038	2 428
Remboursement d'emprunts	-800	-400	-
Nouveaux emprunts	-	-	2 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-647	18 638	4 428
Diminution / augmentation nette en trésorerie et équivalents de trésorerie	-7 780	13 006	1 808

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17 370	4 364	2 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	9 590	17 370	4 364

Certains changements importants ont eu une incidence sur la situation financière et sur le résultat opérationnel des exercices 2011, 2012 et 2013 du Groupe, comme les levées de fonds du Groupe réalisées pour poursuivre et développer ses activités, notamment l'émission d'actions de Catégorie B pour un montant de 20 millions de dollars US par des sociétés de capital-risque et d'autres sociétés en septembre 2012.

Le Groupe a utilisé les montants levés pour augmenter ses dépenses opérationnelles de 2,4 millions de dollars (soit plus 83%), de 2,9 millions de dollars en 2011 à 5,3 millions de dollars en 2012, puis de 3,1 millions de dollars, à 8,4 millions de dollars (soit 58%) en 2013. Ces augmentations sont dues principalement à la croissance des dépenses en recherche et développement, ainsi qu'à une augmentation des effectifs et des charges opérationnelles au sein d'autres départements du Groupe pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2013.

La situation commerciale ou financière du Groupe n'a pas connu d'évolution majeure depuis le 31 décembre 2013, date à laquelle les derniers états financiers consolidés audités du Groupe ont été préparés.

B.8 Informations financières *pro forma* clés sélectionnées :

Sans objet. Ce Prospectus ne contient aucune information financière *pro forma*.

B.9 Prévisions de résultats :

Sans objet. Aucune prévision ou estimation de résultats n'a été publiée.

B.10 Rapport sur les informations financières historiques - réserves :

Sans objet. Le rapport de KPMG sur les informations financières historiques ne comporte aucune réserve.

B.11 Fonds de roulement - réserves :

Sans objet. Après avoir effectué des diligences approfondies, la Société estime qu'après prise en compte du Produit Net Minimal résultant de l'Offre, le Groupe dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour ses besoins actuels c'est-à-dire pour au moins les 12 prochains mois à compter de la date de publication du Prospectus.

Section C – Valeurs mobilières

C.1 Type et catégorie de valeurs mobilières offertes et/ou admises à la négociation :

L'Offre consiste en une émission d'Actions Ordinaires nouvelles de la Société.

Une fois admises aux négociations les Actions Ordinaires seront libellées sous les codes ISIN IE00BJYS1G50, SEDOL BJYS1G5 et seront négociées sous le mnémonique MSTY. Les Actions Ordinaires, à la date de règlement-livraison et d'Admission à l'ESM, représenteront la totalité du capital social émis et à émettre de la Société.

Le libellé [définitif] des actions de la Société sur Euronext Paris sera Mainstay Medical.

La société fera partie de la classification ICB 4535, Équipements médicaux.

Les Actions Ordinaires devraient être éligibles en France aux régimes fiscaux favorables des plans d'épargne en actions (*PEA* et *PEA « PME-ETI »*).

C.2 Devise d'émission des titres :

Les Actions Ordinaires seront émises en euro.

C.3 Nombre d'Actions Ordinaires émises et valeur nominale :

La Société propose d'émettre jusqu'à 851.175 nouvelles Actions Ordinaires nouvelles, conformément à l'Offre de Base, qui pourra être augmenté d'un nombre maximum de 127.676 Actions Ordinaires nouvelles si la Clause d'Extension est exercée en totalité et jusqu'à 146.827 Actions Ordinaires nouvelles si l'Option de Surallocation est exercée en totalité.

Les Actions Ordinaires ont une valeur nominale de 0,001 € chacune et seront toutes émises et entièrement libérées.

C.4 Droits liés aux Actions Ordinaires :

Les Actions Ordinaires nouvelles émises seront entièrement libérées et toutes de même catégorie et donneront droit aux mêmes dividendes et autres distributions déclarés que celles et ceux décidés, effectués ou versés pour les Actions Ordinaires existantes.

Sous réserve des dispositions des Lois Irlandaises sur les Sociétés, les titres de capital émis par la Société rémunérés en espèces doivent d'abord être offerts aux actionnaires au pro rata au nombre d'Actions Ordinaires qu'ils possèdent. Les Lois Irlandaises sur les Sociétés autorisent la suppression aux droits préférentiels de souscription qui peut être décidée par l'assemblée générale des actionnaires.

Les Actions Ordinaires ne peuvent pas être rachetées. Toutefois, la Société peut acquérir ou faire acquérir des Actions Ordinaires sur le marché ou hors marché, dans le respect des Lois Irlandaises sur les Sociétés et de la réglementation d'Euronext Paris et de l'ESM.

À main levée (*show of hands*), chaque Actionnaire dispose d'une voix et en cas de vote à bulletin secret (*poll*), chaque Actionnaire dispose d'une voix pour chaque Action Ordinaire détenue.

Dans le cadre de l'Offre, la Société pourra, en fonction du niveau de la demande exprimée par les investisseurs, décider d'augmenter de 15% au maximum le nombre d'Actions Ordinaires nouvelles offertes conformément aux termes de l'Offre de Base, et de la Clause d'Extension. La Société accordera par ailleurs aux Chefs de Files et Teneurs de Livre Associés une Option de Surallocation les autorisant à souscrire un nombre maximum d'Actions Ordinaires nouvelles représentant un maximum de 15% du nombre d'Actions Ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Offre (après exercice, le cas échéant, de la Clause d'Extension), notamment pour les besoins d'opérations de stabilisation.

C.5 Restrictions au transfert :

Sans objet. Après le règlement-livraison et l'Admission à l'ESM, et sous réserve des Engagements de Conservations de Titres aux personnes mentionnées au paragraphe E.5 suivant, les Actions Ordinaires seront librement cessibles et elles ne feront pas l'objet de restrictions de transfert en France ou en Irlande.

C.6 Admission à la négociation :

L'Admission des Actions Ordinaires aux négociations d'Euronext Paris et de l'ESM sera demandée. Les échanges sous forme de promesses d'Actions Ordinaires devraient commencer à 8h00 GMT sur Euronext Paris et sur l'ESM (9 h 00 CET) le 29 avril 2014. Préalablement aux négociations inconditionnelles, les transactions sur les Actions Ordinaires seront effectuées sous forme de promesse d'actions (*if and when issued basis*) soumises à la condition suspensive du règlement-livraison et de l'Admission à l'ESM et pourront être dénouées de façon rétroactive. Chaque investisseur concerné fera son affaire personnelle des risques résultants d'une telle annulation. Le règlement-livraison et l'Admission à l'ESM devraient prendre effet et les transactions inconditionnelles sur les Actions Ordinaires devraient débiter sur l'ESM et sur Euronext Paris à 8h00 GMT (9h 00 CET) respectivement le 2 mai 2014 et le 5 mai 2014.

Les Actions Ordinaires n'ont pas fait l'objet, et la Société n'envisage pas faire une demande de cotation sur un autre marché qu'Euronext Paris et l'ESM.

C.7 Politique de dividendes :

La Société n'a jamais décidé de procéder au versement ou versé de dividendes et ne prévoit pas de payer de dividendes dans un avenir prévisible. La Société compte utiliser tous les revenus disponibles et les gains futurs pour le développement et la commercialisation de ses produits et le développement de son activité.

Section D – Risques**D.1 Renseignements importants concernant les principaux risques spécifiques à Mainstay Medical International plc et ses secteurs d'activité :**

Avant d'investir dans les Actions Ordinaires, les investisseurs potentiels doivent considérer les risques qui y sont associés. Les risques liés à la Société et/ou à son secteur sont les suivants :

- le Groupe a subi des pertes d'exploitation significatives et pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ou maintenir une certaine rentabilité ultérieurement ;
- le Groupe aura probablement besoin d'autres financements à l'avenir pour répondre à ses besoins en fonds propres et pour couvrir ses dépenses. De nouveaux financements pourraient ne pas être disponibles lorsqu'il en aura besoin ou être consentis à des conditions limitant sa capacité à se financer à nouveau ;
- les performances financières ultérieures du Groupe dépendent entièrement de la réussite commerciale de Reactiv8, son seul produit à la date de publication du présent Prospectus ;
- le Groupe opère dans un environnement très réglementé et une approbation réglementaire (non détenue à ce jour par le Groupe) est nécessaire pour pouvoir commercialiser ou vendre Reactiv8 ;
- le processus de demande et d'obtention d'une approbation réglementaire de dispositifs médicaux peut être long et semé d'incertitudes. Les régimes de réglementation stricts ou évolutifs, les politiques gouvernementales et la législation de l'un ou plusieurs des marchés cible du Groupe peuvent retarder, empêcher ou réduire les ventes potentielles ;
- le Groupe doit mener des essais cliniques à des fins d'approbations réglementaires et autres. Les essais cliniques impliquent des risques importants, ils sont longs et onéreux et leurs résultats sont incertains.

D.3 Informations essentielles sur les principaux risques liés aux Actions Ordinaires et à l'Offre :

Les risques liés aux Actions Ordinaires et à l'Offre sont les suivants :

- un marché liquide pour les Actions Ordinaires peut ne pas se matérialiser et comporter la négociation des actions à escompte par rapport au Prix d'Emission et rendre la vente des actions difficile ;
 - le cours des Actions Ordinaires peut fluctuer considérablement en raison de différents facteurs et les investisseurs peuvent ne pas être en mesure de vendre leurs Actions Ordinaires au prix d'Emission ou à un prix supérieur ;
 - le cours des Actions Ordinaires peut être pénalisé par les ventes d'un nombre important d'Actions Ordinaires sur les marchés financiers ;
 - les émissions futures d'Actions Ordinaires, d'options, de bons de souscription ou de titres convertibles peuvent pénaliser le prix de marché des Actions Ordinaires et entraîner une dilution des actionnaires actuels ;
 - certains actionnaires importants de la Société peuvent avoir des intérêts différents de ceux de la
-

Société après l'Offre et peuvent être en mesure d'influencer la Société, y compris le résultat des votes des Actionnaires existants ;

- la Société n'a pas l'intention de payer des dividendes dans un avenir prévisible.

Section E – Offre

E.1 Produits nets / charges:

En supposant l'émission d'un nombre maximum de 851.175 Actions Ordinaires nouvelles (l'« **Offre de Base** ») à un Prix d'Emission correspondant à la valeur médiane de la Fourchette de Prix, soit 23,50 euros par Action Ordinaire, le produit brut de l'Offre serait de 20.002.612,50 euros et le produit net de l'Offre, après déduction des frais et des charges liés à l'Offre, serait d'environ 16.500.596,83 euros. Sur la base de cette hypothèse, les frais et charges relatifs à l'Offre devraient s'élever à environ 3,5 millions d'euros.

Si l'Offre n'atteint pas le Produit Net Minimal [(tel que défini au paragraphe E.2a)], l'Offre sera annulée et aucune Action Ordinaire ne sera émise au titre de l'Offre.

E.2a Raisons de l'offre et utilisation prévue du produit :

Le produit net estimé est défini au paragraphe E.1 ci-dessus.

Le produit net minimal de l'Offre est fixé à un montant total de 12 millions d'euros (après déduction des frais et charges) (le « **Produit Net Minimal** »). Le Produit Net Minimal et les liquidités disponibles qui s'y ajoutent seront utilisés pour effectuer des Essais Cliniques, tout d'abord en Australie puis en Europe, afin de soumettre une demande d'approbation du Marquage CE et d'assurer le fonds de roulement net pendant au moins les douze prochains mois .

La Société compte utiliser le solde du produit net de l'Offre pour les activités cliniques, réglementaires et commerciales suivantes en 2014 et 2015 :

- pour soumettre une demande d'approbation IDE afin de commencer un essai clinique aux Etats-Unis d'Amérique ;
- sous réserve et à compter de l'obtention du Marquage CE, pour engager la commercialisation, et en particulier pour mettre en place une force de ventes européenne et une organisation support ;
- pour développer et renforcer le portefeuille de propriété intellectuelle de la Société ; et
- pour commencer à développer les prochaines générations de produits du Groupe.

Des capitaux supplémentaires pourraient également s'avérer nécessaires pour achever la réalisation des actions mentionnées ci-dessus, en fonction des circonstances et des événements. La Société examinera en temps opportun les options envisageables pour lever des capitaux supplémentaires, en ce compris sous la forme de partenariats stratégiques, de placements privés et d'appels publics à l'épargne.

En outre, le Conseil d'Administration estime que la transformation en société cotée sera avantageuse pour la Société car cela permettra:

- au Groupe d'accéder à un plus grand nombre d'options pour lever des fonds à l'avenir ; et
- de recruter, maintenir et encourager les principaux dirigeants et les employés.

E.3 Modalités et conditions de l'Offre :

L'Offre prévoit l'émission sur le marché d'un nombre maximum de 1.125.678 Actions Ordinaires nouvelles. Selon le niveau de la demande exprimée pour l'Offre de Base, le nombre initial d'Actions Ordinaires nouvelles pourra être augmenté jusqu'à 15% en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension. La Société accordera également aux Chefs de File et Teneurs de Livre Associés une Option de Surallocation les autorisant à souscrire à un nombre d'actions supplémentaires correspondant à un maximum de 15% des Actions Ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Offre (après exercice, le cas échéant, de la Clause d'Extension).

L'Offre comprendra deux éléments : une offre publique en France en vertu d'une offre à prix ouvert (« **OPO** ») et un placement privé institutionnel auprès de certains investisseurs institutionnels en France et ailleurs [« **Placement Institutionnel** »].

Les Actions Ordinaires seront réparties entre l'OPO et le Placement Institutionnel selon la nature et le montant de la demande. Si la demande exprimée dans le contexte de l'OPO est suffisante, au moins 10% du nombre des Actions Ordinaires nouvelles offertes sera allouée à l'OPO.

La répartition des Actions Ordinaires nouvelles entre les investisseurs sera effectuée par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés après consultation de la Société.

Le prix des Actions Ordinaires nouvelles dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des Actions Ordinaires nouvelles dans le Placement Institutionnel.

Le Prix d'Emission sera déterminé par le Conseil d'Administration après consultation des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Le Prix de l'Offre, ainsi que les détails du nombre final d'Actions Ordinaires à émettre en vertu de l'Offre seront publiés dans un communiqué de presse de la Société et dans un document précisant ces informations (la « **Déclaration de Prix** ») et ces informations seront rendues publiques le ou autour du 28 avril 2014 via un Diffuseur Professionnel d'Information Réglementée. Le communiqué de presse de la Société et la Déclaration de Prix seront, sous réserve de certaines restrictions d'accès dans certaines juridictions étrangères, également publiés sous format électronique et seront disponibles sur le site web de la Société : www.mainstay-medical.com.

Le Prix d'Emission devrait être inclus dans la Fourchette de Prix. Cette fourchette est seulement indicative de sorte que le Prix d'Emission pourra être établi à l'intérieur, au-dessus ou en dessous de la Fourchette de Prix. Un certain nombre de facteurs sera pris en compte pour déterminer le Prix d'Emission, y compris le niveau et le type de demande d'Actions Ordinaires nouvelles, les conditions du marché et l'objectif d'établir un marché secondaire ordonné et liquide. Le Prix d'Emission sera établi en fonction de ces facteurs, en tenant compte des indications d'intérêt reçues (avant ou après l'heure et/ou les dates indiquées) des acteurs du marché, de gestionnaires de fonds et d'autres personnes. La Société et les Chefs de File et Teneurs de Livres Associés se réservent le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre total d'Actions Ordinaires nouvelles offertes dans le cadre de l'Offre. Si le Prix d'Emission est supérieur à la Fourchette de Prix ou si la Fourchette de Prix est revue à la hausse avant l'annonce du Prix d'Emission définitif, la Fourchette de Prix révisée sera annoncée et publiée dès que possible par la Société et dans un avis Euronext. La Société publiera alors un prospectus supplémentaire.

Il est prévu que le Prix d'Emission soit déterminé le 28 avril 2014, étant entendu que cette date peut être reportée si les conditions de marché et les résultats de la construction du livre d'ordres ne permettent pas d'établir le Prix d'Emission dans des conditions satisfaisantes.

Conformément aux modalités et conditions de l'Offre, chaque investisseur est réputé formuler et consentir certaines déclarations et garanties à la Société, usuelles pour une offre de ce type et notamment concernant : (i) certaines caractéristiques de l'investisseur ; (ii) le respect par l'investisseur des restrictions applicables à l'Offre et de lois et réglementations spécifiques ; (iii) l'utilisation du Prospectus et la responsabilité vis-à-vis du Prospectus, de l'Offre et des informations en dehors de ce Prospectus, ainsi que les informations sur lesquelles l'investisseur peut se fonder ; (iv) la conformité aux lois ; (v) la soumission à un droit applicable ; et (vi) la responsabilité quant aux impôts ou taxes.

Chaque investisseur passant un ordre convient avec la Société de respecter les modalités et conditions de l'OPO et/ou du Placement Institutionnel établies dans ce Prospectus.

La Société, les Membres du Conseil d'Administration, les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et le Co-chef de File seront liés par les termes d'un Contrat de Placement et de Garantie, en vertu desquels les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et le Co-chef de File, individuellement et non solidairement, s'engageront, sous certaines conditions usuelles pour ce type de contrat (la dernière condition étant l'Admission à l'ESM), à faire souscrire les Actions Ordinaires nouvelles offertes dans le cadre de l'Offre au Prix d'Emission, et, à défaut, à souscrire eux-mêmes ces Actions Ordinaires nouvelles en payant le prix. Le Contrat de Placement et de Garantie sera conclu au plus tard à la date de fixation du Prix d'Emission qui, selon le calendrier indicatif, devrait intervenir le 28 avril 2014.

La réalisation de l'Offre sera soumise, entre autres, à la détermination du Prix d'Emission et la décision du Conseil d'Administration de procéder à l'Offre. Elle interviendra également sous réserve de la levée des conditions prévues au Contrat de Placement et de Garantie, en ce compris la survenance du règlement-livraison et de l'Admission à l'ESM, et l'absence de résiliation du Contrat de Placement et de Garantie conformément à ses termes. L'Offre ne peut être plus résiliée après le début des négociations inconditionnelles des Actions Ordinaires.

E.4 Description des intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'Offre, y compris les intérêts contradictoires :

La Société considère que Fountain Healthcare Partners Fund 1, L.P. et Sofinnova Capital VI FCPR ont des intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'Offre compte tenu de la taille de leurs participations actuelles et respectives dans le capital de la Société.

La Société ne considère pas que ces intérêts sont opposés ou qu'il existe d'autres intérêts, y compris des conflits d'intérêt, pouvant influencer sensiblement sur l'Offre.

E.5 Actionnaire(s) vendeur(s) / engagements de conservation :

(A) Actionnaire(s) vendeur(s)

Sans objet. À l'exception de la Société, aucune autre entité ou personne ne vend d'Actions Ordinaires dans le cadre de l'Offre.

(B) Engagement de conservation

La Société convient qu'elle n'émettra aucune nouvelle Action Ordinaire pendant 360 jours à compter de la date de l'Admission à l'ESM, sauf en application des termes des Options de Souscriptions d'Actions ou Bons de Souscription d'Actions en vigueur, ou autorisés.

Chacun des Actionnaires existants à la date du présent Prospectus, les Membres du Conseil d'Administration détenant des Actions Ordinaires ou des Options de Souscriptions d'Actions à la date du présent Prospectus et les Membres Senior de la Direction ont consenti, sous réserve de certaines exceptions usuelles, de ne pas céder d'Actions Ordinaires (autres que celles souscrites par ces parties dans le cadre de l'Offre) pendant 365 jours à compter de l'Admission à l'ESM.

Sofinnova Partners, Fountain Healthcare Partners, Medtronic Inc., Capricorn Health Tech Fund NV et Seventure Partners Managed Funds se sont irrévocablement engagés, dans le cadre de l'Offre (dans les proportions indiquées au paragraphe 14.2.2 de la Partie 14 (*L'Offre*)), à souscrire à l'émission d'Actions Ordinaires nouvelles pour un montant total de souscription de 8 millions d'euros, étant précisé que ce montant pourra être réduit selon la demande effective du marché et conformément aux pratiques d'allocation usuelles.

E.6 Dilution :

Entre 851.175 Actions Ordinaires nouvelles (en supposant l'absence d'exercice de la Clause d'Extension ou de l'Option de Surallocation) et 1.125.678 Actions Ordinaires nouvelles (en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) seront émises dans le cadre de l'Offre. Le nombre de ces Actions Ordinaires nouvelles exprimé en pourcentage du capital social émis augmenté de la Société immédiatement après le règlement-livraison et l'Admission à l'ESM se situera entre 20,0% et 24,8%.

E.7 Estimation des dépenses facturées aux investisseurs:

Sans objet. Aucune dépense concernant l'Offre ne sera facturée aux investisseurs par la Société.
